

**REPENSER L'ÉVALUATION DES  
APPRENTISSAGES EN ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**

*Webinaire réalisé en collaboration par le  
CAPRES et le Conseil supérieur de  
l'éducation*

25 février 2020



**CONSEIL  
SUPÉRIEUR  
DE L'ÉDUCATION**

# Hélène Gaudreau



- Coordonnatrice du Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation au CSE
- Rédactrice des trois derniers rapports publiés
- Ph. D. en littérature
- Expérience d'enseignement au Cégep et à l'université

# Sarah Côté-Delisle

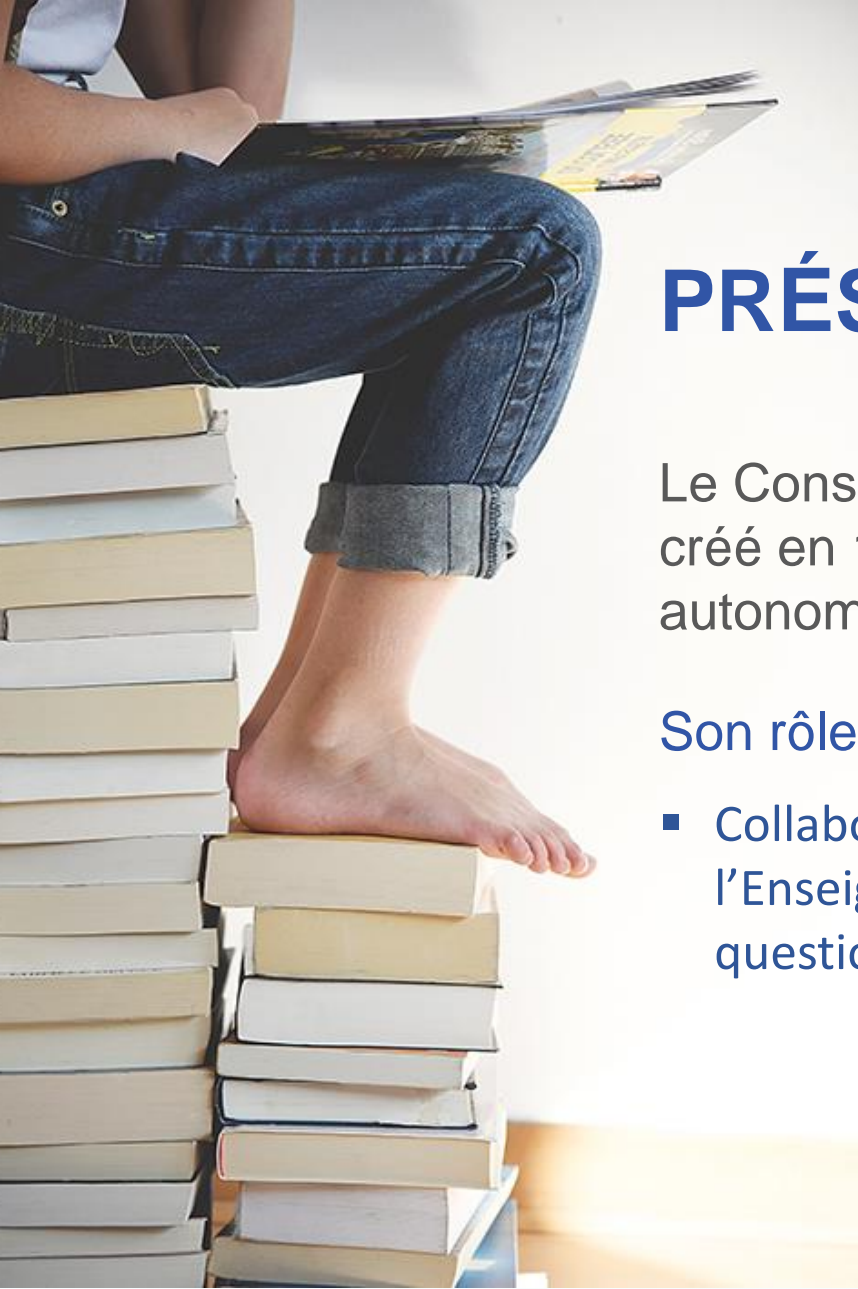


- Professeure d'anthropologie au Cégep Garneau
- 15 années d'expérience en enseignement au cégep et à l'université
- Expérience de conseillère pédagogique au Cégep
- Expérimentation des pratiques pédagogiques innovantes

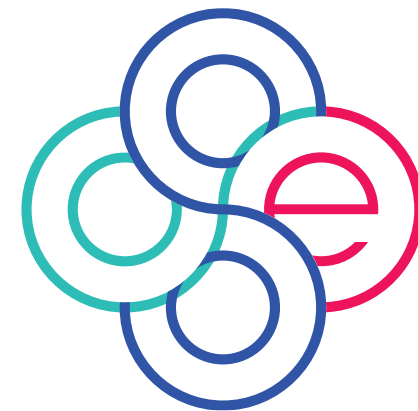
# Daniel Spooner



- Maître d'enseignement en génie mécanique à l'École Polytechnique de Montréal
- responsable de la Chaire en apprentissage par projets de Polytechnique
- co-fondateur de l'espace de fabrication communautaire accessible au public Polyfab
- Expérience dans l'industrie



# PRÉSENTATION DU CSE



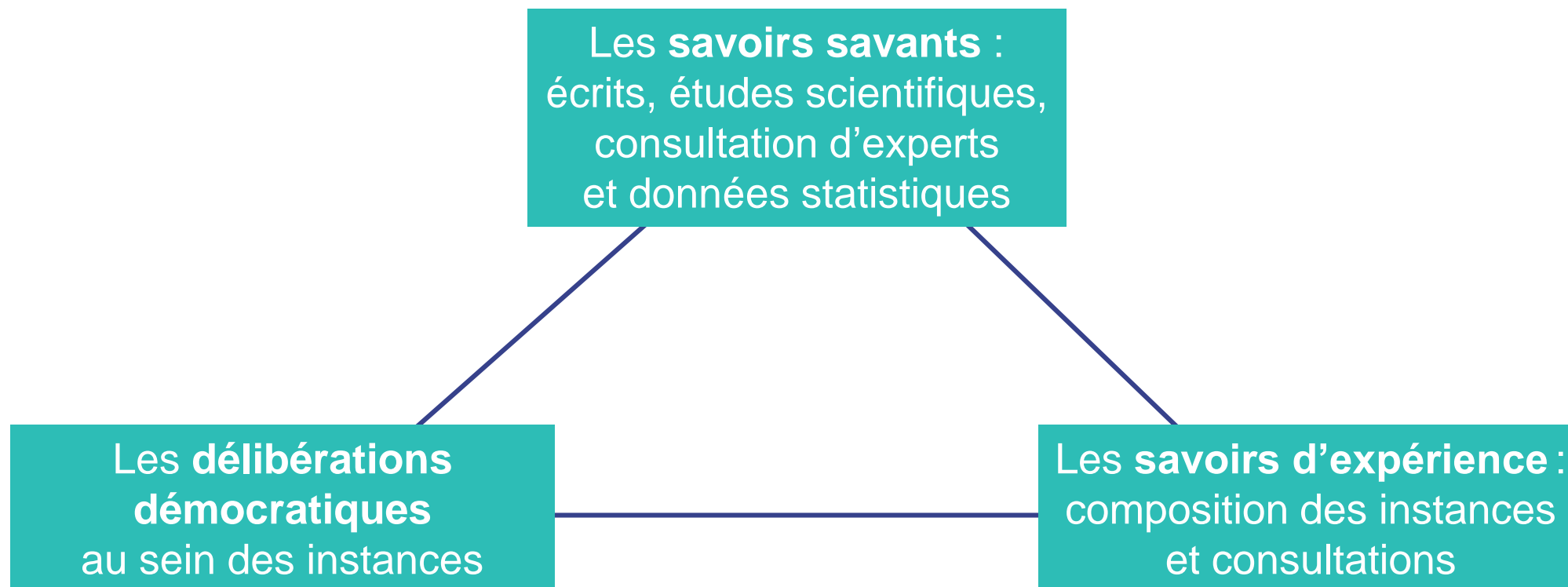
Le Conseil supérieur de l'éducation est un organisme public créé en 1964 par une loi spécifique qui confirme son autonomie et qui établit son rôle et sa mission.

Son rôle :

- Collaborer avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le conseiller sur toute question relative à l'éducation.

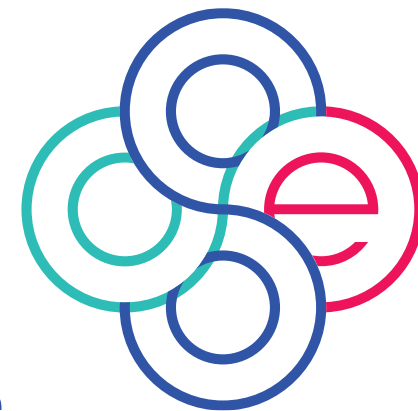
# TROIS PILIERS

sur lesquels reposent les avis et rapports du CSE





# Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation



- Déposé tous les deux ans à l'Assemblée nationale
- Concerne tous les ordres d'enseignement
- Sur un thème choisi par le Conseil
- Travaux confiés à un comité (délibérations et audition d'experts)